

dernière mise à jour 01/07/2007

Version traduite

Annexe à la fiche 6e édition (novembre 2003):

## **Frein**

### **Prescriptions concernant la construction des différents organes de freins**

- **Ci-joint l'annexe L à la fiche ci-dessus mentionnée, à savoir la fiche UIC 541-1. Cette annexe s'intitule :**  
*" Accélérateurs de vidange de conduite admis en trafic international "*.
- **Les tableaux figurant sur ce site web**
  - ⇒ **sont tenus à jour en permanence,**
  - ⇒ **correspondent à la date de mise à jour ci-dessus,**
  - ⇒ **enfin, remplacent les tableaux qui, à l'heure actuelle, figurent toujours dans la fiche UIC 541-1, et qui seront supprimés lors de sa prochaine révision.**



Union Internationale des Chemins de fer

## **Annexe L - Accélérateurs de vidange de conduite admis en trafic international**

<b>Constructeur</b>	<b>Type</b>	<b>Date de présentation</b>	<b>Observations</b>
Dako-Kovalis	Dako-Z	novembre 1959	admis en liaison avec le frein type CV1-R
Knorr-Bremse	EB3	mai 1956	admis en liaison avec le frein type KEs
	EB3-S	mars 1985	apte au NBÜ (~ SAFI)
	EB3-S/L	janvier 1987	apte au NBÜ (~ SAFI)
Oerlikon-Bührle	SB 3	mai 1959	admis en liaison avec le frein type Est 3e
	SBS 100	mars 1986	
Davies et Metcalfe	BPA 1	décembre 1995	apte au NBÜ (~ SAFI)
MZT HEPOS	VBK 100	septembre 1998	apte au NBÜ (~ SAFI)



Notes concernant la mise à jour:

Date de mise à jour	Organe	Décision
07.04.2004	Comité de pilotage de la CTR	Création d'un site Internet UIC pour les composants homologués UIC; suppression des annexes correspondantes dans les fiches UIC;
01.07.2007	SG 5 Freinage et organes de roulement	1re publication de l'Annexe L de la fiche UIC 541-1 sous forme de page Internet, tableau repris sans modification.